

dérer sa réponse, voudrait être en mesure de mettre fin au traité dès qu'une des colonies qui aura pu y adhérer avec cette clause se mettrait à légiférer à l'encontre de l'immigration libre de la main-d'œuvre japonaise; et je n'ai pu cacher à Son Excellence ma conviction que ce n'était pas là une attitude très amicale à prendre.

L'honorable député réplique : Oui, c'est parfaitement juste. Mais il y a cette différence-ci à noter. Sir Ernest Satow a été, durant plus de dix ans, ambassadeur d'Angleterre au Japon. Il a la connaissance parfaite de la mentalité et du caractère japonais, et il n'existe pas aujourd'hui de plus grande autorité quant aux traditions et à la littérature japonaise. Même parmi les Japonais, il est reconnu comme l'homme le mieux renseigné sur leurs légendes, leur histoire et leur littérature. Et certes, après avoir vécu près de vingt ans au Japon, sans relations durant tout ce temps avec le peuple anglais et les colonies autonomes, il ne saurait émettre à l'égard des intentions du Canada et de l'Australie relativement à l'immigration orientale, une opinion de quelque valeur. Il n'était pas au courant des opinions et des sentiments des colonies autonomes de l'Angleterre; mais il était l'homme le mieux renseigné, sur les questions purement japonaises, qu'il fût possible de consulter dans le temps; et c'est pourquoi le premier ministre avait parfaitement raison d'accepter l'opinion de sir Ernest Satow dans un cas, tout en la rejetant dans l'autre.

L'honorable député a parlé, il y a quelques instants, de notre désir de dénier au peuple canadien le droit de légiférer en matière d'immigration. Nous ne désirons pas lui dénier ce droit; mais nous voyons qu'il nous est possible d'atteindre le but que l'on propose par une autre voie et dans de meilleures conditions. Si nous tentions de légiférer dans le sens qu'ils nous indiquent, nous ne tarderions pas à voir ce traité dénoncé, et les classes commerciales et ouvrières du Canada se trouveraient privées du bénéfice du traitement de la nation la plus favorisée dont elles jouissent actuellement en vertu de ce traité conclu avec le Japon. Qu'on me permette ici de dire un mot quant à l'intérêt que peuvent avoir les classes ouvrières au règlement de cette question japonaise. La plupart des Canadiens semblent croire que les classes ouvrières doivent être nécessairement opposées à l'immigration des Orientaux. Je ne discuterai pas cette question en détail; mais je ferai observer que si, dans un avenir rapproché, le magnifique tableau, tracé par l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster), du progrès et du développement des nations orientales devient une réalité, l'industrie canadienne et la classe ouvrière canadienne n'auront pas au monde de débouché comparable à celui-là, et ce n'est qu'au moyen d'un traité de cette sorte que nous pouvons nous assurer les avantages

M. FISHER.

de ce marché. Monsieur l'Orateur, la classe ouvrière canadienne est peut-être plus intéressée que toute autre à se faire donner accès, dans des conditions favorables, au marché japonais. Les ouvriers qui travaillent dans nos usines, dans nos fabriques, sur nos fermes, dans nos mines sont bien ceux qui vont recueillir les bénéfices assurés par l'ouverture des marchés du Japon, et ce n'est que par un traité de cette nature que nous pouvons arriver à placer nos produits sur ce marché.

Sans doute, ceux dont les capitaux sont engagés dans des industries canadiennes en retireront un avantage; mais, en somme, c'est la classe ouvrière canadienne, dont le labeur et l'intelligence permettent l'exploitation de ces industries, qui retireront le plus clair bénéfice du traité de commerce conclu avec le Japon. Si, par une attitude conciliante, en prenant soin de ne pas offusquer les sentiments, de ne pas froisser les susceptibilités du peuple japonais, nous restons en bons termes avec eux et nous conservons leur marché pour nos produits, certes ne négligeons pas de le faire et combattons toute proposition tendant à nous priver de cet avantage.

Monsieur l'Orateur, je n'en dirai pas plus long sur ces divers points; mais ayant étudié cette question japonaise et le peuple japonais, j'aimerais à dire un mot ou deux relativement à certaines déclarations faites par l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster) vers la fin de son discours. Personne au Canada n'a une plus haute opinion que moi du peuple japonais. Il m'a été donné de l'étudier chez lui, et même de jouir de son hospitalité. Il m'a été donné de converser avec ses hommes les plus éminents, et dont un grand nombre ont voyagé à l'étranger, ont étudié la civilisation européenne et américaine et ont implanté dans l'empire du Japon, et avec un très grand succès, les pratiques de ces peuples civilisés. Je sais qu'aujourd'hui l'univers entier admire les Japonais; je suis de leurs admirateurs. Je me rends compte que les Japonais, depuis de longs siècles, jouissent d'une haute culture, d'une haute civilisation, civilisation différente de la nôtre, bien différente dans sa marche, bien différente dans nombre de ses caractères, mais qui s'est maintenue à travers les siècles et qui a pour fondement l'étude, la science, l'art et la littérature. Subitement, ils ont ouvert à l'univers les portes de leur pays, moins de leur propre mouvement que sous la pression de l'étranger et ils se sont trouvés mis en contact avec la civilisation occidentale, civilisation dont les progrès à certains égards et dans certaines directions avaient été plus grands que ceux de leur propre civilisation. Dans les arts mécaniques, dans l'industrie, dans la fabrication, dans la guerre, la civilisation de l'Occident était très en avant de la leur. Dès leur premier contact avec cette civilisation, ils voulurent s'assurer comment ils pourraient l'adapter à